

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Additional comments / Commentaires supplémentaires: Comprend du texte en anglais

M. Brander

COLLEGE DE MONNOIR

No 12. STE. MARIE DE MONNOIR, SAMEDI, 1^{er} FEVRIER, 1875. ABONNEMENT \$0.25

CHRONIQUE.

23.—Judi. A dix heures et quart, les membres de la cour se réunissaient à la salle d'audience pour prendre leurs sièges, les avoines pour défendre leurs éléphants, et les autres pour être simples spectateurs.

Il n'y eut qu'à deux qui sois d'appelées, La Couronne, à S. Vigour, G. Duhamel av. du L. l'apronie.

Il fut reconnu que A. Daigneault, S. Vigour, av. du commandement, G. Duhamel av. du déf. Le nombre n'est pas multiplié, mais nous avons été largement récompensés par le bavard des plaidoiries qui y ont été prononcées. Mr. S. Vigour a brillé par sa lucidité, le chienement de son discours et son style solide.

Mr. G. Duhamel ne fut évidemment rien quand ce débat et au sortir du style et ses réparties sont vives et pronantes; en un mot c'est le digne champion de Mr. S. Vigour.

La tempête d'hier est passée; Phœbus nous a donné, avec l'inefférable, le beau temps; cependant il n'a pu dissiper tout le désordre: Mgr. viendra-t-il aujourd'hui? C'est la question du jour. A dix heures, toute espérance est perdue; Mr. L. Bessette et Mr. Lussier, le futur ordonné, partent pour Boisbœuf. Leur départ dépendra de la consternation parmi nous: cette fois dont nous nous flattions depuis plusieurs jours nous était définitivement échappée.

A quatre heures, répondant à leur retour ambitieux contre toute attente pour ramener la joie et une fois que nous avions considérée d'avance comme certaine, ils avaient rebroussé chemin à la rencontre de Mgr. Ch. Larocque à St Mathias.

Une heure après leur arrivée, les clercs nous affermèrent celle de S. Léandre. Les prêtres de la maison vont lui rendre visite au prochain dimanche; ce sera la pâtre, ou plutôt il viendra nous voir, nous dire la messe, consoler la patrie à Mr. Lussier, déjouer avec nous, enfin nous bénir en récréation.

Les préparatifs qui avaient été interrompus ce matin, reprirent leur cours.

C. Bessette.

REVUE MENSUELLE.

Comme la plupart de nos lecteurs n'ont pas l'opportunité de lire les journaux, il se trouve souvent privés de la connaissance des faits importants qui se passent tant en Europe que sur notre continent. On apprend l'histoire ancienne, l'histoire du moyen âge, mais l'histoire contemporaine, l'histoire de nos jours on ne l'ignore souvent qu'à trop, où on se borne à la connaissance de faits détaillés et qui ne sont d'aucune utilité.

Je le concorde. Il est bon et même très bon d'apprendre l'histoire des temps passés pour étudier les mœurs et le caractère des peuples à leur origine, et aussi pour voir la main de Dieu qui se fait toujours sentir dans tous les événements; si les temps sont mauvais, nous les déplorons avec l'historien; ou, au contraire, s'ils sont animés d'un bon esprit, nous nous réjouissons encore avec lui. Est-ce là notre seule mission? La Providence ne demanda-t-elle de nous que des regrets ou des réjouissances sur les grandes légions qu'Elle a voulu nous donner? Non. Elle veut que ces châtements nous servent d'exemples, et que ses faveurs nous encouragent à faire le bien.

Recevant une éducation supérieure, nous sommes appellés à devenir, plus tard les hommes beaux qui devront combler notre peuple. Ceux qui conduisent aujourd'hui si glorieusement les affaires seront bientôt obligés à laisser les rênes du gouvernement pour se diriger vers l'oubli; ou échapper leur vieillesse à l'ombre de leurs lauriers. Il faudra alors les remplacer; et qui le sait si la Providence ne jette pas les yeux sur nous? Et que pourrons-nous faire si nous ignorons l'état des choses? Comment diriger un peuple dont on ne connaît pas l'esprit et les propensions? Comment éviter pour notre pays les terribles châtiments qui pèsent sur

ECHO DU COLLEGE

l'Europe? Comment: c'est en étudiant l'histoire de nos jours; c'est en cherchant à connaître si Dieu nous voit d'un œil favorable, ou si sa main est suspendue au-dessus de nos têtes, par les faits qui se passent autour de nous.

Vous m'objecterez, peut-être que vous n'avez pas autant de prétention; c'est possible, d'autant plus que nous ne pouvons pas tous monter au pouvoir. Mais celui qui exerce une profession dans une place quelconque ne concentre-t-il pas tous les regards sur lui? La supériorité de son éducation ne lui donne-t-elle pas cet ascendant sur ses concitoyens qui les pousse naturellement à suivre ses principes? Oui, il est chef, sinon par le pouvoir civil, du moins par sa position et ses exemples.

Il faut donc étudier les événements de nos jours si nous voulons remplir dignement et fidèlement notre mission; et je le répète, comme plusieurs, n'ont pas l'opportunité de lire les journaux, qui peuvent être un moyen pour quelques-uns d'étudier l'histoire de nos jours, je crois leur être utile en leur donnant tous les mois, un résumé succinct de ce qui s'est passé de remarquable sous le rapport de l'histoire.

RÉPONSE AU PROBLÈME N° 2.
Donnée par A. Guérin, S. Lafrance, J. Hébert, méthodistes; L. Racine, syntaxiste.

Il s'agit de trouver la valeur présente de chaque paiement, et de prendre la différence des montants pour chaque prix. Or, tous les paiements étant égaux et annuels, chacun d'eux peut être considéré comme le montant du capital et des intérêts de celui qui le suit. Donc, en divisant le premier par 100 centièmes autant de fois que les paiements embrassent d'années, chaque quotient nous donnera respectivement la valeur présente de chaque paiement.

1er cas, le montant des paiements est:
..... fr. 1191.38.

2d. " " " 14212.37

Difference. 2d. fr.

PROBLÈME. N° 3.

Si un peloton de laine de 6 pouces de diamètre en contient 2 livres, combien y en aura-t-il de livres dans un autre peloton de même laine, ayant 6 pouces de rayon, et au centre une sphère en bois de 6 pouces de circonference?

No. 10. CHARADE.

Mon premier est un article;
Mon second est un arbre—
Une mesure italique.
Mon entier en deux volontés
Se voit en nos rangs.

No. 11. Charade.

Mon premier est beau;
Mon second est sec en anglais;
Mon entier n'est plus pourri vous.

MES VACANCES

DE

1872.

suite.

7.—Vous avez beau protestez, refuser, trépigner, vous trémousser, vous indignez, bon gré mal gré, il faut retourner à St. Anne. Pouvez-vous rester sourd à la demande de votre ancien Directeur Mr. Kortson, qui vous y engage? Tonlez! prenez place à mes cotés.

DE MONNOIR

dans la voiture, et partons! Vous êtes trop sédentaires; le grand air sera du bien à votre santé.

Je viens de faire entendre un nom qui doit vous rapporter à huit années passées, et là, vous rappelez dans votre mémoire les nombreux faits qui se sont accomplis. C'est avec raison; s'il y a eu une année remarquable, après celle de la fondation de cette maison, c'est celle-là que de choses on dit, mais seulement..... Je vous laisse dans votre méditation.

8.—Ma plume commence à être paresseuse; elle ne fait presque plus attention à ce qui se passe autour d'elle; j'aimais oublier de vous signifier qu'on doit bâti un grand Collège à Ste. Anne. Le P. Rouquier, de l'Ordre du St. Esprit, est là depuis quelques mois, et commence à se pourvoire de professeurs. Quel succès obtiendra-t-il? On ne peut le prévoir.

A douze milles environ de cette place, c'est à dire à Bourbonnais, le Collège dirigé par les Clercs St. Viateur, est très florissant; c'est facile alors d'en fonder un autre, aussi près, et qu'il ait l'encouragement suffisant pour son fonctionnement? C'est possible; les Canadiens sont assez nombreux dans l'Ouest pour remplir deux maisons d'éducation. L'avenir nous en fera connaître le résultat.

Dans tous les cas, un Collège à Ste. Anne, ne peut que profiter aux habitants de cette paroisse. Ils n'ont aucun argent à débourser; le P. Rouquier se chargeant de pourvoir aux dépenses de la construction. Déjà, il a obtenu le plus beau site de la place pour sa fondation. S'il peut enfin réussir, comme il l'espere, les catholiques auront la prédominance qui leur a été contestée jusqu'à aujourd'hui.

Après nous être longtemps entretenu sur ce sujet, on était sur le point de partir, quand les chevaux entrerent l'épouante, et se dirigeant dans un verger, vous pouvez vous représenter l'état de la voiture lorsqu'en est parvenu à les arrêter. Ne pouvant trouver facilement une autre voiture, j'ai préféré me rendre par les chars à Momence. Je ne me trouvais nullement plus rapproché de Kaukakoo, mais j'avais le double avantage de pouvoir louer une bonne voiture et de revoir mon oncle Le Stébenné, une dernière fois avant mon départ. Mes insatiables compagnons de voyage, après de longues recherches, sont parvenus à me procurer une grosse voiture pour revenir. Ils faisaient mince piteuse!

9.—Rien que la date, le beau temps ce matin et je sorti plus tôt ce soir. Peu importe que je vous dise que j'ai assisté à une réunion politique, au bureau de Grant; ces assemblées intéressent plus les Américains que vous et moi.

10.—Conformément à la promesse que j'avais faite lors de mon premier voyage à Bourbonnais, je me suis rendu ici ce soir, afin de chanter la Messe, et même, je me laisse entraîner à faire le sermon. Je dois alors me faire pour conserver mon trop fragile gosier; et, entre nous deux, je n'ai rien de plus à dire; mais silence!

11.—Dimanche.—Aujourd'hui le onzième a déjà un mois que mes vacances sont commencées! Quoi de choses peuvent se passer dans le court espace d'un mois?

Il n'y a encore que quelques jours, j'étais au Collège me réjouissant avec des amis et des amis, aujourd'hui je suis encore dans un Collège, — le seul canadien aux États-Unis — c'est encore avec des amis, mais à des centaines de lieues de Ste. Marie. Si je relis toutes les places que j'ai visitées, je n'ose en croire la réalité; elles se déroulent devant moi comme une carte, tant elles sont nombreuses. Pour finir le parallèle, il y a un mois, je prenais le souper chez mon père avec mon ami; aujourd'hui j'ai pris le souper chez Mr. Goulet, avec quelques uns de mes amis de l'Ouest.

12.—Bourbonnais est certainement la place qui me plaît d'avantage; elle me représente une paroisse du Canada; je me croirais à Ste. Marie, si les pasteurs étaient semblables. Dans les deux places je rencontre des maisons d'éducation; dans les deux places on parle le français; dans les deux places, les églises sont bâties dans le même genre. L'église de Bourbonnais est plus basse que celle de Ste. Marie, mais elle a cet avantage, — qu'elle réunit dans son sein, chaque dimanche, toute la population; tandis que celle de Ste. Marie en voit quelques-uns se diriger vers un temple à part et pratiquer une religion différente. Il ne faut pas croire cependant que la première n'a pas été exempte de trouble et de malaise; il y en a eu lors de la bâtie de l'église, et, si aujourd'hui on la voit si basse, ce sont ces troubles et ces dissensions qui en ont été la cause; cependant ces bons paroissiens ont conservé leur foi et sont demeurés unis à l'Eglise catholique.

Le malais devait être encore plus grand lorsque Chiniqy parcourrait ces paroisses, s'efforçant de les entraîner au chisme par ses paroles et ses exemples. Ceux qui il ne pouvait convaincre par ses paroles séduisantes, il l'achetait à les captiver par des présents. La tentation était grande pour les pauvres, quand on leur promettait de leur donner le pain nécessaire, et même de leur donner le linge dont plusieurs ne pouvaient se pourvoir à cause de la rigueur du temps; la tentation était grande pour l'époque retenu au lit par les féroces maignes, sévissant si rigoureusement à cette époque, et qui voyait écouluer si rapidement ce qu'il avait

amassé avec tant de peines; la tentation était grande surtout pour la veuve qui se voyait privée de tout secours, elle et ses enfants; c'était une rude tentation que de leur proposer un peu pour nourrir de pain, d'habits et même d'argent; ou si elle était très-forte, mais fidèles à la grâce de Dieu, ils ne se sont pas séparés de Lui et de son Église; ils préféreraient souffrir la faim, le froid, les privations plutôt que de laisser le Pasteur pour se mettre à la suite d'un loup ravisseur.

C'est un fait que pas un seul canadien de la paroisse du Bourbonnais a abandonné la religion. Aussi le Seigneur semble-t-il les protéger en éloignant de son sein le chisme qui régne dans toutes les paroisses environnantes. Puissent il la regarder d'un œil favorable, et éloigner d'elle tous ceux qui seraient entachés d'hérésie.

[A continuer.]

NOTIONS SUR LETRES DE CHANGE ET BILLETS PROMISSOIRES.

[suite]

Art. 2285. C. C. — *Lorsque la lettre de change contient les mots valeur reçue, il est présumé qu'une valeur correspondante a été reçue sur la livraison de la lettre et l'endossement qui s'y trouvent. L'omission de ces termes n'invalide pas la lettre de change.*

Il découle de l'art. ci-dessus que les mots valeur reçue sont presumer qu'une valeur correspondante a été reçue, et qu'une lettre de change ou un billet promissoire n'en est pas moins valable qu'il ne les contienne pas. L'omission de ces mots n'oblige le porteur qu'à alléguer dans sa déclaration et à prouver ensuite la valeur donnée. Au contraire, si les mots valeur reçue se lisent sur le billet le fardeau de la preuve retombe sur le défendeur.

En droit, la bonne foi se prouve toujours, et il est des titres comme des personnes: ils sont présumés bons jusqu'à preuve du contraire. *Nemo prosumitur minus nisi probetur.* C'est donc à celui qui allégue la fraude, le dol, le défaut de considération à les prouver. Telle est la doctrine des arts. 2283 et 2282 C. C.

Le défaut de cause et de considération, ou l'ilégalité de la cause et de la considération sont les vices les plus sérieux que l'on puisse plaider contre une lettre de change et un billet.

"Le contrat sans considération, dit l'art. 2293 ou fondé sur une considération illégale, est sans effet; mais il n'en est pas moins valable quoique la considération n'en soit pas exprimée ou soit exprimée incorrectement dans l'écrit qui le constate."

La considération est illégale quand elle est prohibée par la loi ou contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public. Art. 2290. C. C.

10. La considération est illégale quand elle est prohibée par la loi. Ainsi la loi prohibant toute vente entre époux un billet consenti pour rencontrer le prix d'une telle vente est nul et d'aucun effet et le montant n'en pourra être recouvré, le titre étant nul et couvrant une transaction prohibée par la loi.

Ainsi il en serait de toute lettre de change ou billet dont la considération blesserait les bonnes mœurs ou l'ordre public.

Il peut y avoir défaut de considération de plusieurs manières; dit Mr. Garnier, en s'occupant des lettres de change; d'abord lorsque il y a absence totale de valeur, par exemple, comme si une lettre de change est fournie par amitié, par respect, par affection, par reconnaissance des services, non appréciable à priori. L'absence totale de valeur ou de considération libère les parties de leur obligation.

Il peut encore y avoir défaut partiel de considération, lorsque la valeur n'a pas été tout entière, ou en partie, alors la lettre ou le billet vaut pour tanto, et non le surplus.

Cette dernière opinion est celle de Mr. Smith, Merchantile, Livr. 1, p. 156. Mais la Cour d'Appel a décidé en 1871 que le défaut partiel de considération ne peut être l'objet d'une défense à une action. *Spatzmann et Robidoux.*

Dans une cause de Bruxelles, à Bruxelles, la Cour de Circuit a déclaré le 14 Avril 1871, à Montréal, "que la valeur reçue et considération du billet doivent être la même que celle que le propriétaire de ce billet devait fournir, sinon il n'aurait pas le droit d'en recevoir le montant." *Adams et C. C.*

Dans une cause d'Adams, U. S., jugé par la Cour du Banc de la Reine, en 1858, que la présomption résultant des mots valeur reçue, doit être détruite par une preuve, contraire.

20. — Que les admissions du demandeur que le défendeur n'a reçu ni valeur ni considération pour la somme portée au billet, ne pourraient créer une preuve au défendeur; ce dernier n'ayant pas déclaré qu'il entendait se servir du témoignage du demandeur. *John le Clerc et C. C.*

[A continuer.]